

RAPPORT N° 255 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 31 OCTOBRE 2020

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 24 au 31 octobre 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été sommairement assassinées par des agents de la police au sein du commissariat communal de la police à Mutimbuzi situé à Gatumba.

Le présent rapport déplore également quatre (4) cas d'arrestations arbitraires dont trois membres du parti FNL (Front national de la libération) persécutés pour avoir dénoncé les abus de leur président dans une correspondance ainsi qu'un (1) cas d'enlèvement par un agent du SNR (Service national de renseignement).

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Dans la nuit de lundi 26 octobre 2020 vers minuit, quatre (4) présumés voleurs dont l'identité n'est pas encore révélée et qui étaient détenus au cachot du commissariat communal de la police à Gatumba, en commune Mutimbuzi de la province Bujumbura (appelé communément « brigade ») ont été exécutés de façon sommaire et extrajudiciaire par balles à l'intérieur même de ce commissariat.

Des sources médicales indiquent qu'ils avaient tous reçu des balles dans la tête, à la gorge et au niveau de la poitrine.

Des sources sur place révèlent que les corps de ces personnes ont été enterrés la veille, mardi soir, sur la troisième transversale de la zone Gatumba, non loin de la colline Vugizo.

SOS Torture Burundi note un cas d'exécution sommaire et extrajudiciaire et regrette que des organes de l'État chargés d'assurer l'ordre dans le pays s'adonnent à des actions de déstabilisation de l'ordre public en toute impunité dans un pays où la constitution et un important arsenal juridique garantissent le droit à la présomption d'innocence et où même la peine de mort a été abolie.

2. Arrestations arbitraires

- Depuis l'envoi le 16 octobre 2020 d'une correspondance par neuf représentants provinciaux du parti FNL (Front national de la libération) qui demandaient une convocation d'un congrès extraordinaire afin de mettre en place une nouvelle structure de leur parti, une véritable chasse à l'homme a été engagée par le

président de ce parti, Jacques Bigirimana, contre les signataires de ladite correspondance. En effet, outre qu'ils ont été immédiatement exclus de ce parti, trois représentants provinciaux parmi les signataires de cette correspondance sont sous les verrous dans différents cachots, après avoir été arrêtés en cascade par les responsables provinciaux du Service National de Renseignement (SNR). Ainsi, Prosper Nijimbere et Jean Bosco Sezibera, respectivement représentants du FNL en provinces de Bujumbura et de Kirundo, ont été arrêtés le 22 octobre dernier tandis qu'Ézéchiel Ndayisenga, représentant du parti FNL en province de Karuzi, a été arrêté mardi le 27 octobre 2020.

SOS Torture Burundi note que ces cas d'arrestation arbitraire des membres du parti FNL pour le simple motif qu'ils ont dénoncé les abus de leur président et demandé formellement, conformément à la réglementation de leur parti, un congrès pour la mise en place de nouveaux organes, s'inscrivent dans le cadre d'une série de violations des droits politiques, plus particulièrement le droit à liberté d'expression, imputables au parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie- Forces pour la défense de la démocratie) et à ses différents partis acolytes.

- Dans l'avant-midi de mercredi 28 octobre 2020, des policiers du commissariat provincial de la police à Karuzi ont arrêté un cultivateur du nom de Barnabé Girarike au chef-lieu de cette province et l'a conduit au cachot de ce commissariat où il est incarcéré pour l'instant.

Selon des sources sur place, la victime est accusée d'avoir refusé de rendre sa propriété qu'il exploite depuis une vingtaine d'années, avec des documents à l'appui, à de nouveaux attributaires préférés par le ministre ayant l'agriculture dans ses attributions, et cela sans versement d'une juste et préalable indemnisation prévue par la loi relative à l'expropriation foncière.

SOS Torture Burundi déplore une violation manifeste de loi par les autorités politico-administratives du pays qui font sciemment fi des procédures légales existantes en matière d'expropriation foncière.

3. Enlèvements

- Samedi 27 octobre 2020, sur le parking de bus situé dans la zone de Kamenge, en commune urbaine de Ntakangwa de la mairie de Bujumbura, un agent SNR connu sous le nom de Joseph Mathias Niyonzima surnommé Kazungu a enlevé un rabatteur appelé Pierre Bukuru qui est originaire de Rukeco de la commune de Busiga en province de Ngozi. Depuis ce jour, les membres de sa famille ont perdu ses traces dans les différents cachots officiels de Bujumbura.

La campagne SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.